



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

VISIONFUND - EMERGING MARKETS EQUITY (le "Compartiment"), un compartiment de VISIONFUND

Classe d'actions I CHF (H) (la "Classe") - LU2123307287

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de ce Compartiment est d'obtenir, sur un cycle de marché complet, une performance supérieure à celle de son indice de référence, grâce à des investissements dans un portefeuille géré activement de titres de sociétés dont le siège social se trouve dans un marché émergent ou ayant une partie prépondérante de leur activité dans un marché émergent.

Indice de référence : MSCI Emerging Market exprimé en USD, calculé avec dividendes nets réinvestis

L'indice de référence est utilisé uniquement à des fins de comparaison. Le Compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Politique de placement : Le Compartiment investit au minimum 70% de ses actifs nets en actions de sociétés dont le siège social se trouve dans un marché émergent ou ayant une partie prépondérante de leur activité dans un marché émergent.

Le Compartiment pourra investir notamment dans des actions ordinaires, des actions préférentielles et des obligations convertibles jusqu'à 5% de son actif net. Les marchés émergents sont tous les pays considérés comme tel par la Banque Mondiale, la Société Financière Internationale ou l'Organisation des Nations Unies ; ou qui sont inclus dans l'indice MSCI Emerging Markets ou l'indice MSCI Frontier Markets.

Indépendamment des marchés émergents reconnus par les organisations et indices mentionnés plus haut, les pays suivants sont considérés, en tout état de cause, comme étant des marchés émergents par les investisseurs du compartiment : le Brésil, le Chili, la Chine, la Colombie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Mexique, le Pérou, les Philippines, la Pologne, la Russie, l'Afrique du Sud, la Corée du Sud, Taiwan, la Thaïlande, la Turquie, Hong Kong, Macao, l'Argentine, l'Uruguay, le Venezuela, Singapour, le Sri Lanka, la Hongrie, l'Egypte, la République Tchèque, la Roumanie, Israël.

Le Compartiment peut investir dans des Actions A chinoises via le programme Shanghai-Hong Kong Stock Connect.

Le Compartiment pourra être exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Pour des besoins de gestion de trésorerie, le Compartiment peut investir jusqu'à 25 % de ses actifs nets en titres de créance transférables et instruments du marché monétaire. Le Compartiment ciblera principalement des émissions d'émetteurs publics ou privés de notation *investment grade* au moment de l'achat (c.-à-d. assorties d'une notation supérieure ou égale à BBB- selon Standard and Poor's ou équivalent ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion), avec une échéance à court terme de moins de trois mois. En cas de dégradation de la notation d'un émetteur en-dessous de cette notation, le Gestionnaire effectuera nécessairement une analyse détaillée avant de procéder à la vente du titre dans l'intérêt des porteurs.

Le Compartiment n'investira pas dans des titrisations au sens de l'article 2 (1) du règlement 2017/2402.

Le Compartiment pourra utiliser des instruments financiers dérivés afin de réaliser son objectif de gestion en accord avec les restrictions et limites fixées au Chapitre 5. « Restrictions d'Investissement ». Ces instruments financiers seront également utilisés à des fins de couverture. Lesdits instruments incluent mais ne sont pas limités à (i) des contrats de change à terme (de gré à gré ou standardisés) ou swaps de devises; (ii) des contrats à terme standardisés sur indices d'actions; (iii) des options sur actions et contrats d'indices sur actions. Le Compartiment n'aura pas recours à des TRS ni à des SFT.

En outre, à concurrence maximale de 10 % des actifs nets, le Compartiment peut investir en parts ou actions d'OPCVM ou d'autres OPC éligibles.

Le Compartiment peut investir dans des certificats de dépôt (ADR/GDR) qui n'intègrent pas de dérivés.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets en actions intégrant des dérivés ayant comme sous-jacent des actifs éligibles sous la Loi du 17 décembre 2010 conformément au règlement grand-ducal du 8 février 2008. La stratégie de l'utilisation des dérivés intégrés est la même que celle décrite pour les instruments financiers dérivés. Ceci inclut, sans limitation, des warrants et autres instruments pouvant être considérés comme des actions intégrant des dérivés et ayant comme sous-jacent des actifs éligibles sous la Loi du 17 décembre 2010.

Durée de détention minimum recommandée 5 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des actions : Les investisseurs peuvent obtenir le remboursement de leurs actions chaque jour ouvrable bancaire à Luxembourg et en France à l'exception du Vendredi Saint, du 24 décembre (veille de Noël) et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) au plus tard à 15 heures (heure de Luxembourg) le Jour Ouvrable précédant le Jour d'Evaluation applicable.

Affectation des revenus : Capitalisation

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 6 reflète un potentiel de gain et/ou de perte très élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions issues des pays émergents.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Lorsqu'un important niveau d'investissement est réalisé en titres de créances.

Risque de liquidité : Les marchés relatifs à certains titres et instruments peuvent présenter une liquidité restreinte. Cette liquidité restreinte peut être défavorable au Compartiment, tant au regard de la réalisation des cours indiqués que de l'exécution des ordres aux prix souhaités.

Impact des techniques telles que les contrats de produits dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut entraîner une diminution des actifs plus importante que la diminution des actifs sous-jacents investis ou des marchés.

Risque de contrepartie : Lorsqu'un fonds est couvert par des garanties ou à une importante exposition aux investissements par le biais de contrats avec un tiers.

Risque opérationnel : Le Compartiment peut enregistrer des pertes en raison de la défaillance des processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,04%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	
Non applicable	

Performances passées

La Classe d'actions n'a pas été souscrite ou n'a pas d'historique de plus de 12 mois, conditions réglementaires nécessaires à la publication d'une performance passée.

Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est Edmond de Rothschild (Europe).

Davantage d'informations sur VISIONFUND, les compartiments et les Classes d'actions disponibles, comme le prospectus, les rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenus gratuitement, en français et en anglais, au siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) à l'adresse : 4, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg et sur le site Internet www.edmond-de-rothschild.com.

Le prix le plus récent des actions peut être consulté sur le site Internet www.edmond-de-rothschild.com dans la section « Fund Center ».

Ce document décrit la Classe du Compartiment. Le prospectus, les rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble du Fonds. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Les actifs d'un compartiment particulier ne seront disponibles que pour satisfaire les dettes, engagements et obligations qui se rapportent à ce compartiment.

Vous avez la possibilité d'échanger vos actions contre celles d'une autre classe de ce compartiment ou d'un autre compartiment du Fonds, sous réserve de satisfaire tous les critères afférents à la souscription d'actions de la nouvelle Classe, et dans les limites décrites à la section "Conversion d'Actions" du Prospectus.

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet :

www.edmond-de-rothschild.com/en/legal/luxembourg/terms-and-conditions.

Une copie écrite du résumé de ladite politique de rémunération peut être fournie gratuitement aux actionnaires du Compartiment sur demande.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont acquis au Compartiment. Ce sont des taux maximum.

L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour le premier exercice. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions OPC.

Des informations plus détaillées sur les frais peuvent être trouvées dans la partie "FRAIS" du prospectus de l'OPCVM.

Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Les frais courants sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en CHF, dividendes nets réinvestis.

VISIONFUND - EMERGING MARKETS EQUITY a lancé le 16/09/2020

Date de lancement de la Classe : 10/2020

Le Fonds est soumis à la législation fiscale de Luxembourg. En fonction de votre pays de résidence, ceci peut avoir un impact sur votre situation fiscale. Pour plus de détails, veuillez consulter un conseiller fiscal.

La responsabilité d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Compartiment et ses actions n'ont pas été enregistrés avec la Securities and Exchange Commission aux Etats-Unis et le Fonds ne soumettra pas de demande d'autorisation visant à offrir ou vendre ses actions au public suivant les dispositions du U.S. Securities Act de 1933. Le Compartiment n'est pas et ne sera pas enregistré en vertu de la loi modifiée du U.S. Investment Company Act de 1940. Les actions du Compartiment ne peuvent pas être offertes et ce document ne peut pas être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ou dans aucun autre territoire, possession ou région sous sa juridiction.

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2021.